

PRÊTS DU CRÉDIT AGRICOLE, CIRCONSCRIPTION
DE MACKENZIE

Question n° 369—**M. Korchinski:**

1. Depuis la création de la Société du crédit agricole, jusqu'au 31 mars 1963, combien de prêts a-t-on autorisés dans la circonscription de Mackenzie?

2. Quel est le montant total des prêts consentis?

M. Beer: 1. 418.

2. \$3,318,100.

ROUTES D'ACCÈS AUX FORÊTS, EN SASKATCHEWAN

Question n° 370—**M. Korchinski:**

1. Combien de milles de routes d'accès aux forêts a-t-on construits en Saskatchewan?

2. Quels sont les itinéraires de ces routes?

3. Combien ces routes ont-elles coûté au gouvernement?

4. Se propose-t-on de construire d'autres routes en 1963?

L'hon. M. Nicholson: 1. Depuis 1957-1958, l'État fédéral a participé à la construction d'environ 514 milles de routes d'accès aux forêts et de sentiers en Saskatchewan.

2. Les routes et sentiers dont les frais peuvent être répartis figurent dans la liste suivante; les noms indiquent la localité.

Route du lac Doré, route et pont de la rivière de Montréal, Emmilene, route de la rivière de Montréal, route d'Armit, route de la rivière Fir, route du lac Bittern, route du lac Muskeg, route de Bigstone, pont de Spinook, route du portage La Loche, route et pont de Neneiben, route de la pointe aux renards, pont du chenal de Sipanok, route de Turnburry, route du lac Helldiver, route du lac McBride, route du lac Chitek, route du lac Keely, route de l'île à la Crosse, divers ponts, route de Big Sandy, sentier du lac Stewart, sentier de Porcupine Hills, sentier du lac Niska, sentier sud de Little Bear, sentier nord de Little Bear, route du lac Fishing, sentier de la vallée Clearwater, sentier du lac McLean, sentier du lac Deschaine, sentier de Dillon à la pointe aux sables, sentier du lac Clair, route de Michelle à Dillon, sentier du lac Kazon, sentier du lac Primeau, sentier du lac Dipper, sentier du lac La Plonge, sentier de Cumberland, sentier de Pinehouse, sentier d'Emmeline, sentier du Fire Guard, sentier du lac Potato, route du lac Jan, sentier du lac Amyot, route de la pointe Michel, route du lac Kemplall, sentier de Pine House, sentier du lac Apps, route est du lac Candle, route sud du lac Candle, route du lac Candle, route du lac Green, route de Waterhen, route de la baie Whelan, route du lac Canoe, route du cygne blanc, route d'Emma à Christopher, route de division, route de Parr Hill, route du lac Meadow, route de la baie Ballantyne, pont sur la rivière Cowan, route du lac des Isles, route du lac Shoal, route de Strong Pine.

3. Au 31 mars 1963, le gouvernement fédéral avait versé une somme globale de \$872,697.67.

4. Oui.

Dépenses
provinciales
estimatives
\$

Route du lac Doré—20 milles	115,000
Route de Strong Pine— 4 milles	30,000
Route de Waterken au lac des Isles—7 milles	15,000
Route du lac Hill—0.5 mille	2,000
Route de Northern Pine au lac Pierce—2.5 milles	12,000
Route de la Loche—25 milles	45,000
Route de Duck Mountain— 3 milles	4,000
Route du lac Candle au cygne blanc—5 milles	35,000
Route de Pasquia Hills— 15 milles	50,000
Routes de Wildnest, du lac Hanson, de Tulabi et de Limestone—10 milles	140,000

PROGRAMME DES TRAVAUX D'HIVER

Question n° 377—**M. Beaulé:**

1. Le but du programme des travaux d'hiver est-il de fournir du travail aux chômeurs ou de venir en aide d'une façon indirecte aux municipalités?

2. Les municipalités qui entreprennent des travaux d'hiver avec l'aide gouvernementale sont-elles tenues d'effectuer ces travaux de la façon la plus économique possible?

3. Existe-t-il des ententes en vertu desquelles les municipalités doivent utiliser le plus de main-d'œuvre possible plutôt que les machines dont elles disposent?

4. Quel a été le coût total des travaux d'hiver entrepris au cours de la dernière année?

5. Quel a été le coût de la main-d'œuvre dans ces travaux?

6. Quelle a été la contribution du gouvernement fédéral?

7. Quelle a été la valeur des travaux d'hiver entrepris au cours de la dernière année dans la ville de Québec?

8. A combien s'est élevé le coût de la main-d'œuvre?

9. Quelle a été la contribution fédérale à ces travaux?

M. Byrne: 1. Le but du programme des travaux d'hiver est d'encourager les municipalités à créer de nouveaux emplois d'hiver en mettant sur pied des entreprises nécessaires de travaux publics qu'elles ne pourraient entreprendre sans le programme.

2. Il ne devrait pas y avoir de différence entre la façon d'exécuter les travaux entrepris dans le cadre du programme et la façon d'exécuter les travaux municipaux ordinaires, sauf en ce qui concerne le temps fixé. On s'attend à ce que les municipalités exécutent